



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 avril 2024 – 18h30
Salle du Conseil Municipal
Compte rendu succinct

Étaient présents : M. Serge PRADIER, Christine ROMAN, Didier ALLARD, Jérôme CHENE, Muriel MARCON, Geneviève LASSEGUE LESFARGUES, Michel HOUDUSSE, Dorothee WALLART, Bernard GIBOUIN, , Christelle DURO DION, Julien CONDEAU, Alain GENOT, Gérard JARRY, Catherine GUILLAUMEAU, Jean Charles GOUEDARD, Serge DUPOIRIEUX, Alain DURAND, Serge CALME, Céline BRACCO, Patricia DELBERT, Nicolas MONTAGNEY

Pouvoirs : Amandine GUINOT (pouvoir à Patricia DELBERT), Nathalie DESSENA (pouvoir à Muriel MARCON)

Absent :

A été élue secrétaire de séance : Madame Christelle DURO DION

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 février 2024 à l'unanimité.

Ajout de deux délibérations prévues à l'ordre du jour :

-mise à jour du tableau des effectifs, accord à l'unanimité

-versement d'une subvention , accord à l'unanimité.

Lors de cette séance le conseil municipal s'est prononcé sur les délibérations suivantes :

I-DELIBERATIONS

1-Budget

Délibération	Objet	Résultat du vote
2024 017	Affectation du résultat de 2023 : il s'agit d'affecter la somme excédentaire du compte administratif de 2023 sur le budget 2024 ; Propositions : 543 483.42 sont affectés à l'investissement et 289 912.70 sont affectés en fonctionnement.	Adoptée à la majorité : 2 abstentions 21 pour
2024 018	Vote des taux des taxes pour 2024 : Le Maire propose au Conseil Municipal ne pas changer les taux des taxes sur le bâti, le non bâti et l'habitation, pour 2024. Sachant que les bases locatives progressent de 3.9%.	Adoptée à l'unanimité
2024 019	Vote du budget primitif 2024 : Présentation faite du Budget, celui-ci donne un prévisionnel de résultat de 1 157 398.5 euros en équilibre pour l'investissement, et 2 425 655.70 en équilibre pour le fonctionnement.	Adoptée à la majorité, 1 abstention 22 pour
2024 020	Dépenses à imputer au 6232 /Fêtes et cérémonies : Présentation détaillée des dépenses pour 2024, liée à cet article budgétaire, doit 18 500 euros.	Adoptée à l'unanimité
2024 021	Emprunt : Autorisation donnée au maire pour démarcher les organismes bancaires en vue d'effectuer un emprunt de 150 000 euros	Adoptée à l'unanimité

2024 022	Autorisation donnée au Maire pour l'encaissement d'un chèque de 902.49 euros provenant d'une association dissoute.	Adoptée à l'unanimité
----------	--	-----------------------

2-Ressources humaines

Délibération	Objet	Résultat du vote
2024 023	Mise en place de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat	Adoptée à l'unanimité

3- Affaires générales et patrimoine

Délibération	Objet	Résultat du vote
2024 024	Convention SPA : M.Le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur une éventuelle contractualisation avec cet organisme.	Délibération non adoptée à la majorité : 3 abstentions 20 contre cette signature
2024 025	Projet de reboisement du site des Pradasques : Autorisation à donner au maire pour la demande de financements.	Adoptée à l'unanimité

4- Ajouts de deux délibérations

Délibération	Objet	Résultat du vote
2024 026	Mise à jour du tableau des effectifs : Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Monsieur le Maire explique qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services. Le tableau est donc modifié à compter de la prise de la délibération.	Adoptée à l'unanimité
2024 027	Versement d'une subvention de 450.00 euros au club de Football « La Force-Ginestet » pour des dépenses liées à la communication du club.	Adoptée à l'unanimité

Fin de la séance : 21h00

Le Maire,
Serge PRADIER

